

Vente d'un immeuble tertiaire

OSCP

16, avenue des Martyrs de la libération
26300 BOURG DE PEAGE
Parcelle cadastrée AB n°65

ANNONCE DE VENTE IMMOBILIERE

- Description du bien :

Immeuble situé 16, avenue des Martyrs de la Libération à BOURG DE PEAGE
Cadastré : AB n°65 pour une contenance totale cadastrale de 390 m².

Cet immeuble a été construit dans les années 1970, libre de toute occupation. Idéalement placé en centre-ville de Bourg de Péage, proche des services et commerces, cet immeuble présente de réels potentiels pour tout type de projet (activité tertiaire ou habitat).

L'immeuble se développe sur 2 niveaux de 150m² chacun environ.

RDC	Présence d'un jardin d'agrément de 180m² environ
RDC surélevé	Composé d'une grande salle de réception, d'une grande cuisine et d'un hall d'accueil qui donne sur l'escalier menant à l'étage.
R+1	Composé d'une seconde salle de réception et de 4 bureaux dont un très grand bureau partagé.

- Urbanisme :

L'immeuble est situé dans la zone Ua du Plan Local d'Urbanisme : Zone urbaine centrale à typologie urbaine ancienne. Le changement de destination est possible sur ce projet. **Le règlement d'urbanisme est disponible** sur site internet de la Ville (www.bourgdepeage.com).

- Diagnostiques techniques :

Les diagnostics techniques du bâtiment sont tenus à disposition des candidats sur simple demande auprès du service urbanisme de la ville, dont les coordonnées sont communiquées ci-après.

- Photos :



- Date limite de réponse : 04 septembre 2020 - 12h

- Conditions de réponse :

L'offre d'achat est à remettre avant le 04 septembre 2020 - 12h, sous pli cacheté à :

Madame le Maire de Bourg de Péage
Rue du Docteur Eynard
BP 43
26300 BOURG DE PEAGE

Avec la mention « VENTE OSCP – NE PAS OUVRIR »

Réponses par écrit uniquement avec offre de prix, description du projet envisagé et détail des conditions **d'achat de l'acquéreur (financement, délais, obtention d'une autorisation, conditions suspensives d'achat etc...)**.

La fiche de candidature est à retirer auprès du Service Urbanisme ou à télécharger sur le site internet de la **Ville (www.bourgdepeage.com)**. Elle doit impérativement être jointe à l'offre d'achat.

- Critères de sélection :

Les candidatures seront analysées et sélectionnées selon les critères suivants : le prix proposé, le projet **envisagé et les conditions d'achat de l'acquéreur**.

- Visite et demandes complémentaires :

Les candidats peuvent visiter le bien sur rendez-vous. Les candidats désirant visiter l'immeuble doivent contacter M. Jean-Baptiste FERACCI au 04/75/72/74/39, ou par mail à l'adresse suivante : jbferacci@mairiebdp.fr.